

CAPACITE 1

Epreuves d'admissibilité – 2ème session

Attention : un même groupe peut avoir une même épreuve répartie sur plusieurs amphithéâtres dans 2 bâtiments. Il vous appartient de vérifier sur les listes affichées au bâtiment 1 (1^{er} étage) le lieu exact de votre épreuve. Si vous constatez que votre nom ne figure pas sur celles-ci, présentez-vous de toute urgence au service de scolarité afin de régulariser votre situation avant la période des examens.

LUNDI 17 JUIN 2019

EPREUVE	CONVOCATION	DUREE DE L'EPREUVE	SALLE	Nombre d'étudiants	ENSEIGNANT
---------	-------------	--------------------	-------	--------------------	------------

Matin

DROIT CIVIL/DROIT COMMERCIAL	8h00	3h00	AMPHI A	28	M. GRIGNON/RESPAUD
------------------------------	------	------	---------	----	--------------------

MARDI 18 JUIN 2019

EPREUVE	CONVOCATION	DUREE DE L'EPREUVE	SALLE	Nombre d'étudiants	ENSEIGNANT
---------	-------------	--------------------	-------	--------------------	------------

Après-midi

DROIT PUBLIC	13H30	3h00	AMPHI C	28	M.DE CHARENTENAY
--------------	-------	------	---------	----	------------------

⊗ VOUS DEVEZ ETRE PRESENT A L'HEURE DE CONVOCATION

⊗ LA CARTE D'ETUDIANT ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT

⊗ RETARD : l'accès à la salle est formellement interdit à l'étudiant qui se présente après l'ouverture et la distribution des sujets.